

# Projet éducatif de la Crèche Multi-accueil La Galipette

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire



Prévoir propos liminaire municipalité dans le projet

1. La pédagogie au quotidien	7
2. Les temps forts	8
A. L'accueil	8
1. L'entretien individuel préalable à l'admission définitive	8
2. La période d'adaptation	9
3. Les transmissions	10
4. L'accueil spécifique de l'enfant en urgence	11
5. L'accueil de l'enfant en situation de handicap	12
B. L'alimentation	13
1. Le repas et le goûter	13
2. Les aliments biologiques	14
C. Le sommeil	15
1. L'accompagnement à l'endormissement	15
2. Les espaces définis pour les repères	15
3. Le réveil échelonné	15
4. Les modalités de la surveillance de sieste	16
5. Le rythme de sommeil	16
D. Les soins	16
1. Les soins au quotidien	16
2. Les changes	17
3. L'accompagnement vers la continence	17
4. L'habillage et le déshabillage	17
5. L'administration des médicaments	17
6. Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)	18
8. L'hygiène de l'adulte	18
3. Les activités d'éveil	19
A. Les actions pédagogiques (activités, jeux libres, partenariats,,	)20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

1. Favoriser la découverte de soi et du monde	20
2. Initier aux notions de respect et de partage	21
3. Encourager la responsabilité environnementale	21
4. S'enrichir des différences	22
B. Les sorties	22
C. Les projets de la structure	22
4. Le travail d'équipe	22
A. Les réunions	22
B. La constitution de l'équipe	22
1. La direction	23
2. Le personnel encadrant	23
3. Le personnel technique	23
4. Les intervenants	23
C. L'aménagement de l'espace	23
D. L'observation : un outil essentiel en crèche	24
E. Les formations	25
F. Les postures professionnelles au service de la sécurité affective	25
1. L'objet transitionnel	25
2. La disponibilité physique et psychique des professionnels	26
3. La verbalisation	26
4. Les repères dans le temps	27
5. Le portage avec outils	27
5. La place des familles	28
A. Les temps consacrés aux familles	28
1. Atelier Parents/enfants	28
2. Moment privilégié avec les familles	29
3. Rencontre individuelle	29
B. Les supports de communication à destination des familles	29
6. Le déroulement de la journée de l'enfant	29

# 1. La pédagogie au quotidien

Les connaissances concernant l'enfant ont évolué au cours du siècle dernier, de manière spectaculaire. L'enfant est désormais reconnu comme un individu à part entière, véritable sujet de son développement.

L'équipe de la Galipette s'appuie sur des pédagogies nouvelles et actives, qui évoluent, en prenant en compte chaque enfant dans son individualité, au sein du groupe.

#### Les principaux courants éducatifs

Partant de l'enfant qui doit apprendre à raisonner, passant par l'éducation source d'épanouissement puis à l'apprentissage par le vécu, à la mise en lumière de l'importance du développement sensoriel, ... des méthodes actives basées sur la connaissance de l'enfant se sont développées, celles-ci permettant de mettre en avant les centres d'intérêts de ce dernier. Nombre de pédagogues placent l'enfant au centre de ses actions, en privilégiant la liberté et l'épanouissement personnel, principes sur lesquels nous nous appuyons au quotidien dans l'accueil de l'enfant et de sa famille.

#### L'équipe s'appuie sur des principes pédagogiques

- L'apprentissage de l'autonomie
- La recherche de l'intérêt de l'enfant
- Le développement de son « libre agir »
- Le respect de ses rythmes
- La valorisation de la relation au monde et de l'enfant comme acteur de ses découvertes
- L'ancrage de l'enfant dans la nature et l'environnement qui l'entourent

Concrètement, l'enfant explore activement, manipule par lui-même, réactualise ses connaissances, utilise ses compétences. Il découvre, prend conscience de ses capacités et les développe. Le jeune enfant établit ainsi des rapports objectifs avec le monde extérieur et développe sa conscience de soi.

# Le rôle des professionnels de la petite enfance

Les professionnels jouent un rôle fondamental d'accompagnement de l'enfant dans son développement.

C'est l'observation fine de chaque enfant qui permet de prendre en compte ses besoins et de lui proposer l'accompagnement adapté qui lui permettra de découvrir et de s'enrichir.

Notre mission éducative est d'accompagner chaque enfant pour qu'il se développe Accusé de réception minister de mitteneur différents plans : cognitif, social, affectif, sensoriel et moteur. Pour cela, nous

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

nous basons sur ces principes pédagogiques et élaborons des axes de travail autour d'actions quotidiennes. Elles visent différents espaces de la **relation tripartite enfant/famille/équipe.** 

Les valeurs de la crèche multi-accueil

Le plaisir

C'est ce qui plaît, divertit, procure à quelqu'un ce sentiment agréable de contentement. (Définition Larousse). Pour l'équipe de la Galipette la notion de **plaisir** se décline sous trois angles : l'enfant, la famille, le professionnel. Pour tous, nos objectifs sont l'épanouissement de soi : se faire plaisir, faire

plaisir et prendre du plaisir.

L'esprit d'équipe

C'est un groupe de personnes unies par des activités, des intérêts communs (Définition Larousse). Pour l'équipe de la Galipette la notion **d'esprit d'équipe** est une volonté de travailler ensemble dans le respect, l'écoute et l'empathie, avec pour objectif central l'intérêt de l'enfant.

La bienveillance

C'est une disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui (Définition Larousse). Pour l'équipe de la Galipette **la bienveillance** est un état d'esprit qui se traduit par la disponibilité du professionnel, le respect, la tolérance et l'empathie envers l'Autre, personne à part entière (enfant, parent, collègue, partenaire).

Afin de nous donner les moyens de tendre vers ces valeurs et pour évoluer dans nos pratiques, nous avons mis en place plusieurs outils qui s'imbriquent, notamment des réunions régulières.

2. Les temps forts

A. L'accueil

Les temps d'accueil permettent la mise en place et le développement de la relation entre les parents, l'enfant et l'équipe. Cette dernière met tout en œuvre au travers de ses postures, de ses paroles pour offrir une écoute attentive. Elle met en avant une compréhension des besoins de l'enfant et de sa famille. Une attitude **bienveillante**, nécessaire à la mise en place d'un climat de **confiance**, est primordiale dès les premiers contacts. Prendre le temps de l'échange, connaître le mode éducatif des parents, faire le lien avec la vie en collectivité sont les éléments d'un accueil individualisé réussi.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

#### 1. L'entretien individuel préalable à l'admission définitive

Les familles sont reçues à la crèche par la direction. Elles procèdent à la visite de la crèche, rencontrent l'équipe, constituent le dossier d'inscription définitif, planifient le temps d'adaptation et prennent connaissance du règlement de fonctionnement. C'est un moment d'échange où les parents vont pouvoir poser des questions sur « comment ça se passe à la crèche ? ». Nous sommes disponibles pour expliquer et le cas échéant rassurer des inquiétudes éventuelles.

C'est à cette occasion que se **tisse le premier lien de confiance** entre l'institution (la direction) et les parents. Ce lien renforce le sentiment de sécurité et d'accueil.

#### Le premier entretien d'admission d'un enfant a cinq objectifs principaux :

- Faire connaissance avec la famille et son/ses enfant(s): le professionnel accueille les informations transmises, les questions, les inquiétudes, .... des familles. Cette bienveillance facilite ce premier contact.
- Présenter l'établissement et son fonctionnement : Une visite pourra être réalisée et des informations sur l'organisation générale de l'établissement seront présentées à la famille (accès, horaires, périodes d'ouverture et de fermeture, équipe...) en s'appuyant sur le règlement de fonctionnement.
- Enregistrer l'inscription et valider les besoins des parents et de l'enfant (périodes d'accueil, horaires, vacances, régimes spéciaux de l'enfant, état des vaccinations, autorisations,...).
   Notre outil informatique CONCERTO regroupe l'ensemble de ces informations.
- Présenter le contrat famille dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU). Ce contrat prévoit le planning de présence de l'enfant qui est défini avec sa famille selon les modalités du règlement de fonctionnement de l'établissement. Ce planning est établi conformément aux besoins des parents, à la capacité d'accueil de la crèche ainsi qu'au bienêtre de l'enfant.
- **Définir la date de rentrée** et les modalités de la période d'adaptation.

#### 2. La période d'adaptation

C'est un moment privilégié où l'enfant et ses parents vont pouvoir prendre le temps de faire connaissance avec la crèche et les professionnels.

La période d'adaptation est définie avec la famille. C'est une étape pour laquelle nous attachons de l'importance car c'est là que se joue la construction d'une relation de confiance entre l'équipe et la famille. Un professionnel est choisi en équipe pour être référent de l'adaptation. Chaque famille est différente donc nous adaptons l'organisation de cette période au besoin de chacun. Le plus souvent nous proposons une semaine d'adaptation. Les temps d'accueil sans le parent deviennent de plus en plus longs. Nous commençons par une heure de rencontre ou le professionnel accueille l'enfant et sa famille autour de « Mon livret d'accueil ». Il s'agit d'un support retraçant les différents aspects de la vie. Il permet d'amorcer l'échange et le dialogue qui est nécessaire pour permettre un lien et une

Accusé de réserviene Michairge Contierente de l'enfant. Il permet à l'équipe d'adapter l'accueil à CET enfant et à SES

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

parents tout en le conciliant avec la collectivité et avec nos valeurs professionnelles. L'enfant et sa famille pourront ainsi avoir un interlocuteur privilégié afin de créer un lien entre la maison et la crèche et éviter les discours répétitifs pour les parents. Progressivement l'enfant sera pris en charge par l'ensemble de l'équipe.

Nous proposons aux parents d'apporter un trousseau pour leur enfant notamment une tenue de change complet.

#### 3. Les transmissions

Ces échanges constituent un temps fondamental dans la journée d'un enfant. L'équipe invite les parents à prendre le temps d'un échange serein. Ce temps est prévu dans les horaires du contrat d'accueil.

Ce moment se doit d'être individuel et personnalisé mais aussi chaleureux. C'est un moment important qui influe sur le bon déroulement de la journée de l'enfant mais aussi du parent.

La relation de confiance mutuelle et une collaboration réciproque parents/professionnels garantissent des transmissions de qualité. Ces dernières permettent d'assurer pour l'enfant le lien maison-crèche. C'est à nous, professionnels, d'être garants de la qualité de cet accueil afin que le relais se fasse en toute confiance. Le professionnel se rend disponible pour recevoir les informations nécessaires. Cette ouverture contribue au bon déroulement de la journée. D'autres membres de l'équipe assureront la prise en charge du reste du groupe d'enfants, leur assurant une sécurité contenante et affective.

#### L'accueil du matin :

A son arrivée à la crèche l'enfant et son accompagnant sont accueillis par un professionnel de son groupe dans la mesure du possible. Les informations importantes à retenir pour le bon déroulement de la journée sont recueillies et notées dans le classeur de transmissions. Il sert de base mais n'est pas exhaustif car nous souhaitons privilégier un échange de qualité avec la famille. L'enfant est pris en charge après un temps d'« au revoir » avec son accompagnant. Le professionnel est attentif aux besoins de l'enfant facilitant ainsi la séparation (passage à bras, proposition de jeu...). La verbalisation et la communication sont nos meilleures alliées pour que la séparation soit bien vécue.

L'enfant arrive habillé et en ayant pris son premier repas.

L'accueil de la fin de journée.

A la fin de sa journée de crèche, l'enfant va avoir le temps de retrouver son parent. Nous sommes présents et disponibles pour accompagner l'enfant et ses parents dans ces moments qui peuvent être chargés d'émotions avec des manifestations très diverses (ex : un enfant qui se met en colère pour ne pas quitter la crèche, qui ignore son parent, ou au contraire qui refuse que son parent entre en contact avec quelqu'un d'autre lors des transmissions). Une discussion sera engagée avec le

Accusé de réprofessions del groute reaconter la journée. Des informations quotidiennes seront transmises mais le plus

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage: 17/10/2023

Accusé certifié exécutoire

9

important pour nous est d'offrir aux parents un petit résumé de la journée de leur enfant à la crèche (ses relations à l'autre, ses jeux, des anecdotes...). C'est un temps d'échange qui nous permet d'affiner notre connaissance de l'enfant, de sa famille et de son contexte familial. Cela nous aide dans la prise en charge quotidienne de l'enfant. L'objectif des transmissions est qu'un lien de confiance puisse s'établir entre la famille et nous. C'est parce que l'enfant sentira cette confiance qu'il saura pouvoir compter sur les adultes autour de lui et qu'il se sentira important.

Si une situation amène une incompréhension ou un désaccord, le professionnel tentera de trouver un consensus avec la famille qui respecte tant ses valeurs familiales que nos valeurs professionnelles. Cet aspect de l'accueil est parfois difficile à gérer. En effet, nos pratiques professionnelles et vos habitudes personnelles peuvent parfois se heurter (exemple: le rapport à l'alimentation pour un enfant qui ne mangerait pas, ou un enfant qui « dort trop » à la crèche). Dans ce cas, la question est retravaillée en équipe afin de prendre du recul ensemble et de trouver une réponse à apporter aux parents.

#### 4. L'accueil spécifique de l'enfant en urgence

L'accueil d'urgence est l'un des types d'accueil proposé au sein de la crèche. Il est destiné aux parents qui subissent un imprévu concernant leur mode de garde habituel (maladie de l'assistante maternelle, perte soudaine du mode de garde,...) ou aux parents ayant ponctuellement et soudainement besoin d'un mode de garde (obtention d'un emploi, hospitalisation,...).

Pour faciliter l'accueil de l'enfant, l'équipe adopte des postures professionnelles permettant de :

- Proposer une période d'adaptation, dans la mesure des possibilités des familles
- Assurer une relation privilégiée à l'enfant par un accueil individualisé
- Prendre des renseignements très précis sur les habitudes quotidiennes de l'enfant, afin de respecter ses besoins et ses possibilités, notamment en ce qui concerne les repas, la sieste et les activités
- Développer une sécurité affective durant cette période de transition.
- Apprendre aux enfants déjà intégrés dans la structure, à accueillir, à aider, à respecter un enfant qu'ils ne connaissent pas encore

Dans la mesure du possible, il est souhaitable d'organiser un premier entretien entre la famille et la direction avant l'arrivée de l'enfant, afin de :

- Faire connaissance avec la famille et l'enfant : le professionnel accueille les informations transmises, les questions, les inquiétudes, .... des familles. Cette bienveillance facilite ce premier contact.
- Présenter l'établissement et son fonctionnement. A cet effet, la Directrice fait visiter la structure et explique le fonctionnement général de l'établissement : l'organisation, les accès, les horaires, les périodes de fermeture, l'équipe, le projet d'établissement dans ses grandes lignes, les activités organisées. Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

- Le premier jour de l'arrivée de l'enfant, la famille est accueillie par une professionnelle référente avec laquelle ils remplissent le document « Mon livret d'accueil ». Ce document a pour objectif d'être un support d'échange pour présenter l'enfant, ses besoins, ses envies, ses périodes de repos, ses jouets préférés, ses besoins en matière alimentaire, ses signes, ses capacités. Ainsi, le lien peut être plus facilement tissé entre l'enfant et ses accueillants.
- Un membre de l'équipe sera détaché, dans la limite du possible, à l'accueil de cet enfant et à son suivi les premiers jours afin de faciliter le plus rapidement possible son intégration et l'amorce du lien de confiance.

#### 5. L'accueil de l'enfant en situation de handicap

La crèche accueille, autant que possible, les enfants en situation de handicap physique, sensoriel ou mental, leur permettant ainsi de bénéficier, au même titre que tout enfant, d'un environnement sécurisant, contenant et stimulant, au milieu d'enfants du même âge ou même stade de développement psychomoteur.

L'accueil d'enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques est personnalisé et pourra requérir des moyens supplémentaires en fonction du protocole d'accueil à mettre en place.

Pour formaliser cet accueil particulier, et si cela s'avère nécessaire, le référent santé et accueil inclusif rencontre la famille et l'enfant avant son accueil. Cette rencontre permet, en effet, d'échanger avec la famille notamment à propos du rythme de vie de l'enfant, de ses particularités, de ses possibilités d'adaptation au mode d'accueil, et d'apprécier son état de santé et ses traitements éventuels, en vue de contribuer à la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

Pour mettre en place un PAI, la présence ou l'intervention régulière de personnel spécialisé peut être requise: aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, psychomotricien, psychologue, kinésithérapeute, orthophoniste... En amont de l'accueil des enfants en situation de handicap, des réunions d'échanges entre l'équipe et les professionnels spécialisés en charge des enfants sont organisées afin de préparer l'équipe à cet accueil. Des partenariats sont également pensés avec les autres institutions qui accueillent ces enfants pour mettre en place un accompagnement cohérent : Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD), Insituts Médico-Educatifs (IME), Hôpitaux de jour, Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP),...

L'accueil d'enfants en situation de handicap implique de réfléchir sur l'aménagement de l'espace et la mise en place, dans la mesure du possible, d'activités, de jeux et d'ateliers servant le développement du jeune enfant. Il nécessite que la structure d'accueil puisse mettre à disposition des locaux et du matériel adapté répondant aux normes d'accessibilité afin que les enfants puissent profiter au mieux des activités proposées.

L'intégration d'enfants en situation de handicap, dans un groupe, apporte beaucoup aux différents publics concernés :

• Pour eux-mêmes d'abord, une intégration en milieu dit « ordinaire » leur permet de bénéficier de la bienveillance du personnel en matière d'éveil et de développement. Leur

Accusé de réception - Ministège de la vieure de la vieure

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage: 17/10/2023

- Pour leurs parents, c'est la possibilité de bénéficier du savoir-faire de professionnels mais aussi de pouvoir ponctuellement souffler pendant que des professionnels de confiance prennent le relais. C'est un temps de répit parental.
- Pour les autres enfants, cet accueil apporte une expérience et une mise en situation qui leur permet de développer la notion de tolérance, d'entraide et de bienveillance.

## B.L'alimentation

Nous tenons compte des habitudes familiales de l'enfant tout en veillant aux recommandations diététiques.

Le repas est également un réel moment de **plaisir** et de partage. Plaisir gustatif mais aussi plaisir d'être ensemble, d'observer l'autre et d'apprendre de lui (que ce soit l'adulte ou les autres enfants). Les plus grands s'imitent entre eux pour mettre leur bavoir ou le défaire, nettoyer leur visage et leurs mains.

Sur le plan sensoriel, le repas est un moment qui sollicite tous les sens:

- L'odorat... l'enfant peut sentir les différentes odeurs des plats et apprendre à les reconnaître.
- Le goût... curieux ou réticents, les enfants ont des réactions très variées face à la découverte de nouvelles saveurs, de nouveaux goûts, de nouveaux aliments. Goûter sans forcer... ou ne pas goûter... L'enfant prend son temps dans cette découverte et choisira le moment opportun pour se lancer dans cette nouvelle aventure du goût!
- Le toucher... L'enfant découvre aussi par ses mains car la texture, la chaleur dégagée sont des vecteurs de découvertes et d'intérêt qui incitent l'enfant à porter à sa bouche
- La vue... Les couleurs, la présentation des plats est importante, attrayante. Elle peut être un élément moteur pour décider l'enfant à se laisser tenter.
- L'ouïe... Le repas est un moment d'échanges et de convivialité, c'est un formidable temps pour enrichir le vocabulaire des uns et des autres, permettre à chacun de s'exprimer par une onomatopée: Hummm, Ahhhh, Ouahhh, Beurk... ou plus amplement pour ceux qui maîtrisent déjà les mots. Les professionnels encouragent et portent des mots sur les ressentis sensoriels des enfants. L'équipe maintient une atmosphère apaisée pendant les repas. Un environnement trop bruyant peut être fatigant, générer de l'impatience et des refus.

Afin de favoriser l'autonomie de chacun, nous adaptons nos pratiques aux capacités des enfants.

#### 1. Le repas et le goûter

Chez les bébés, les repas ont lieu en duo avec un adulte, ainsi, nous pouvons tenir compte de leur rythme et respecter leurs capacités motrices en adaptant notre posture. Les biberons sont donnés dans les bras. Les enfants ayant une alimentation diversifiée sont installés dans une chaise haute.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Les mamans qui allaitent peuvent venir en cours de journée selon les besoins de l'enfant. Elles peuvent nous confier leurs biberons de lait tiré. Le protocole de l'Institut National de Promotion et d'Education à la Santé (INPES) est mis à leur disposition.

Les enfants qui ont un lait artificiel peuvent poursuivre le lait qu'ils ont à la maison. Les parents apportent chaque jour autant de biberons d'eau que nécessaire et des dosettes prêtes pour chaque biberon.

Tous les biberons sont chauffés au chauffe biberon.

Pour chaque enfant, chez les bébés, l'équipe respecte le principe selon lequel les aliments sont introduits à la maison avant d'être proposés à la crèche. Nous proposons des petits pots industriels adapté à leur âge et à leur diversification. Au moins un repas par semaine est bio et au moins un est végétarien afin de favoriser des habitudes alimentaires plus respectueuses de l'environnement.

Quand ils sont capables de manger seul, nous pouvons leur proposer de partager leur repas à table. L'adulte est disponible et s'ajuste à l'enfant. Dans cet esprit, le repas est préparé en amont, ce qui nous permet de rester tout au long du repas assis auprès l'enfant.

Chez les moyens et chez les grands, les repas sont partagés. Nous proposerons progressivement à l'enfant de prendre des responsabilités afin de l'accompagner dans la découverte de son autonomie et pour favoriser sa confiance en lui. En fonction de ses capacités, l'enfant pourra, par exemple, se nettoyer le visage, mettre sa serviette et son gant de toilette dans le bac à linge... Pour nous aider à évoluer dans cette démarche, nous allons travailler en équipe sur ce sujet, en nous appuyant sur la pédagogie Montessori et son matériel. Progressivement nous achetons de la vaisselle plus adaptée à ce mode de fonctionnement (verres en verre, mini carafes, petits plats de service, miroirs, etc....). Nous nous équiperons également afin de supprimer le plastique au maximum sur le temps du repas.

En cas d'allergie alimentaire un Plan d'Accueil Individualisé est mis en place.

Nous recevons les repas du restaurant scolaire municipal en liaison chaude et froide. Nous respectons les procédures d'hygiène HACCP pour garantir la sécurité alimentaire.

#### 2. Les aliments biologiques

Dans le cadre de notre démarche écoresponsable, nous avons la chance de bénéficier de l'ajustement de la restauration municipale à la loi Egalim, adoptée le 1er novembre 2018, pour les enfants profitant des repas de la cantine. Des commissions menus régulières nous permettent de les adapter au public accueilli et de privilégier des produits de saison.

De plus, un travail autour du gaspillage alimentaire au niveau des commandes est en place. Un travail sur la revalorisation des restes alimentaires est en cours notamment par l'installation d'un composteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023 13

#### C.Le sommeil

Pour accompagner l'enfant dans les temps de sommeil, chaque professionnel maintient une écoute attentive des angoisses de l'enfant, de son besoin physiologique et reste indulgent face à certaines résistances en lien avec cette nouvelle séparation. Cette attitude bienveillante contribue à diminuer les inquiétudes, les tensions de l'enfant.

#### 1. L'accompagnement à l'endormissement

Afin de préparer un sommeil de qualité, nous accompagnons l'enfant en fonction de ses besoins, de ses habitudes et rituels. Une proposition de jeu posé, une histoire, une chanson, le temps du change, un câlin.... Nous faisons en sorte que, dans le groupe, chaque enfant soit pris en compte dans son individualité. Ainsi, chacun pourra se sentir soutenu et se laisser aller au sommeil en toute sécurité affective.

Nous proposons parfois un fond sonore pendant la sieste. Au besoin, un accompagnant est présent dans la chambre, pour un enfant qui a des difficultés à s'endormir, ou si plusieurs enfants sont couchés en même temps. Si nous ne sommes pas présents physiquement dans la pièce, une surveillance est assurée toutes les quinze minutes en complément d'un babyphone.

#### 2. Les espaces définis pour les repères

Dans la chambre, nous nous efforçons de créer une ambiance sereine et sécurisante. La lumière est tamisée, chaque enfant à son lit, les "doudous" et tétines ou veilleuses de la maison accompagnent l'enfant.

Afin de créer un environnement serein, la décoration doit être pensée : ni trop chargée pour ne pas « alourdir » l'espace, ni trop austère, pour ne pas créer une impression d'extrême grandeur. Nous avons donc installé quelques décorations dans les chambres.

Deux chambres sont aménagées avec des lits à barreaux traditionnels et ergonomiques. Une chambre est équipée de lits bas de type couchettes.

Ainsi, nous pouvons nous adapter aux besoins des enfants et à la préférence des familles.

#### 3. Le réveil échelonné

L'enfant qui ne trouve pas son sommeil a la possibilité de se lever et de retourner jouer dans une ambiance calme et sereine. L'accompagnant pourra lui re-proposer ultérieurement le repos.

L'enfant n'est pas réveillé (sauf préoccupations de santé), car interrompre son sommeil, c'est aussi perturber son rythme. De plus, la crèche étant un environnement stimulant, l'enfant peut-être Accusé de réception - Maistère de l'intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

L'enfant a le loisir de se réveiller à sa façon, lente ou rapide. Nous sommes attentifs à son comportement pour adapter notre pratique et nos propositions.

#### 4. Les modalités de la surveillance de sieste

La sécurité est un aspect extrêmement important dans le cadre spécifique du sommeil du jeune enfant et passe par des mesures à respecter :

- L'absence de draps de dessus, d'oreillers et de couvertures pour les plus petits
- Procédure de surveillance régulière et physique des espaces de sommeil, toutes les 15 minutes, selon un protocole précis.
- Nous sommes vigilants à ce que la température ne dépasse pas 19 degrés comme le préconise la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
- Chaque chambre est équipée d'un babyphone.

#### 5. Le rythme de sommeil

Grâce à l'observation et la connaissance fine que nous avons de chaque enfant, l'accompagnant est vigilant aux signes de fatigue qui annoncent le moment propice du coucher. L'adaptation et les transmissions faites par les parents chaque jour nous guident. Nous sommes très disponibles pour discuter avec les parents autour de ce sujet, parfois source d'inquiétude pour eux. Nous essayons d'être dans la continuité éducative tout en ayant soucis de respecter le rythme propre à l'enfant. Celuici peut être différent entre la crèche et la maison.

## D.Les soins

#### 1. Les soins au quotidien

Les professionnels acquièrent une connaissance du développement de chaque enfant par leurs propres observations mais également au travers des échanges avec les familles. Ils adoptent une posture d'ouverture, ce qui facilite le développement de la confiance.

Les professionnels instaurent des rituels liés à l'hygiène pour les enfants quel que soit leur âge en fonction de leurs capacités. Pour se faire, la taille des gants de toilette sera réfléchie et adaptée. Nous poursuivons nos recherches pour adapter le matériel sanitaire. Nous proposons à chaque enfant de se laver les mains et/ou le visage dès que nécessaire (repas, passage aux toilettes, jeux dehors). Progressivement, l'enfant pourra se passer d'aide dans ce geste quotidien et l'accomplir seul sous le regard bienveillant du professionnel.

De manière générale nous sommes vigilants à ce que les enfants soient toujours « confortables ».

L'équipe prend soin des enfants à 3 niveaux :

Le premier niveau se situe dans la technicité

Accusé de réception - Ministère de l'interieur niveau se situe dans des **gestes de confort** 

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Le troisième niveau se situe dans l'accompagnement personnalisé

2. Les changes

Le temps de change est un moment privilégié avec l'enfant. Outre l'importance que l'enfant « se sente propre » c'est un temps où l'on peut échanger avec lui. La verbalisation lui permet de ne pas être surpris par nos gestes et petit à petit de devenir acteur. L'enfant se sentant acteur va pouvoir participer et prendre conscience de son corps. Cela l'amènera à de plus en plus d'autonomie. Il pourra se tourner pour nous aider, puis monter seul sur la table de change et s'y allonger, l'adulte aura à ce moment un rôle d'accompagnement. La verbalisation, la mise en acte, la conscience de son corps associées à la maîtrise de ses sphincters lui permettront d'appréhender la propreté sereinement

3. L'accompagnement vers la continence

L'enfant n'apprend pas à être propre, mais il le devient. Notre rôle est de l'accompagner dans cette découverte. L'échange avec la famille est primordial. Notre connaissance du développement du jeune enfant nous permet de l'orienter sur l'âge théorique et sur les signes annonçant la nouvelle capacité de l'enfant. Avant 18 mois, l'enfant ne dispose pas des capacités physiologiques nécessaires. Les salles de changes sont équipées de toilettes adaptées, accessibles aux enfants à tout moment. Lorsque nous observons des signes révélateurs ou une envie de découvrir le lieu, nous leur proposons lors des temps de change. Dès ce moment, nous privilégions les couches culottes pour faciliter leur autonomie.

4. L'habillage et le déshabillage

S'habiller ou se déshabiller seul n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît pour un enfant. En effet, il doit développer diverses habiletés de motricité fine, de motricité globale, d'équilibre, de dissociation et de coordination. L'attitude positive et les encouragements motiveront l'enfant à exercer ses habiletés et à devenir de plus en plus autonome. Notre objectif est de favoriser l'autonomie de l'enfant par des aménagements adaptés et en leur laissant le temps de faire seul. Au-delà du fait d'être vêtu, l'important est qu'il sache s'habiller seul.

Chaque enfant est invité à s'habiller ou à se déshabiller, tout en étant accompagné par l'adulte.

5. L'administration des médicaments

Les familles assurent elles-mêmes la prise de médicaments par leur enfant, le matin et/ou le soir à la maison. Dans ce cas, toute médication donnée à l'enfant chez lui doit être signalée à son arrivée au professionnel accueillant l'enfant pour éviter toute interaction médicamenteuse ou surdosage. Il est fortement recommandé aux familles de faire en sorte que la prescription médicale se fasse uniquement le matin et le soir au domicile de l'enfant et sous leur responsabilité.

L'antipyrétique et la crème pour le change font l'objet d'une prescription annuelle et sont soumis au protocole de délivrance de médicaments de la Galipette.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Concernant les médicaments prescrits individuellement à l'enfant par son médecin traitant : ils pourront être administrés selon les conditions stipulées dans le règlement de fonctionnement de l'établissement avec l'avis du médecin traitant et avec la validation de la direction de la structure.

En cas de doute, la direction contacte le médecin PMI, le médecin traitant de l'enfant ou le SAMU (dernier recours).

#### 6. Le Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)

La direction de l'établissement doit garantir, en collaboration avec le Référent Santé et Accueil Inclusif (RSAI), la mise en place et la mise en application des PAI au sein de l'établissement. La direction met à jour l'information et assure un suivi régulier en collaboration avec la famille et le RSAI. Il diffuse et rend l'information accessible à toute l'équipe. Ceci dans une démarche commune qui définit les modalités de prise en charge de l'enfant et garantit les conditions de sécurité et de confort lors de son accueil.

Le PAI est un document écrit qui organise les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires. Il s'agit d'une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. Il facilite l'accueil de l'enfant mais ne se substitue pas à la responsabilité des familles. Il est établi par le responsable de la structure, en concertation étroite avec le médecin de PMI à partir des besoins thérapeutiques, précisés par le médecin qui suit l'enfant dans le cadre de sa pathologie.

Il contient les informations indispensables, à savoir :

Les coordonnées des services (Urgences, PMI..) et personnes à contacter

Les aménagements particuliers nécessaires à l'enfant

La **prise en charge médicale de l'enfant au quotidien, en cas d'urgence** avec le nom des personnes habilitées à administrer l'éventuel traitement d'urgence

Le contenu et l'emplacement de la trousse d'urgence

La signature de chacune des parties : parents de l'enfant, médecin traitant de l'enfant, Référent santé accueil inclusif, Responsable de l'établissement.

Un document type est fourni au parent lors du rendez-vous d'admission.

#### 7. L'hygiène de l'adulte

- Le personnel se conforme aux prescriptions légales et réglementaires, ainsi qu'aux consignes, notes générales et particulières relatives à l'hygiène, la sécurité du travail et la prévention des maladies professionnelles et des accidents de travail.
- Le personnel porte une tenue propre et adaptée à l'activité professionnelle, ce, pour des raisons d'hygiène et de confort de travail.
- Le lavage des mains est une des règles d'hygiène de base. Le personnel a une hygiène des mains rigoureuse : avant la préparation ou l'administration des repas ; lorsque que les mains sont visuellement sales ; à la suite d'une activité ; après chaque change ; après s'être mouché ou avoir mouché un enfant et après le passage aux toilettes. Un protocole

Accusé de réception - Ministère **de "nétro**yage de mains est affiché à chaque point d'eau réservé au personnel.

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023

Accusé certifié exécutoire

# 3. Les activités d'éveil

A la Galipette nous abordons l'activité du jeune enfant sous plusieurs angles et inspirations complémentaires.

D'une part, la motricité libre. Il importe de ne pas contrarier le développement de l'enfant en y faisant intrusion. Par exemple, en exposant un bébé à des postures qu'il n'a pas encore découvertes et qu'il n'est pas encore prêt à adopter, lui enlevant la joie de découvrir par lui-même et la confiance en ses propres capacités.

D'autre part, nous partageons l'idée que, le jeu, devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse de l'enfant. Il nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu.

Ainsi, pour nous, le jeu doit être un moyen de grandir, de découvrir, de créer et d'appendre en se faisant plaisir. Pour l'équipe, il y a deux éléments essentiels quand on parle de découverte et d'expérimentation : faire confiance à l'enfant et se demander quel est l'intérêt pour lui.

Nous travaillons ces notions sous différents angles : le jeu libre, la motricité libre et les activités.

Il s'agit de temps ponctuels et cadrés organisés par le professionnel, le plus souvent le matin. Ces activités n'ont pas de but de production, mais ont des objectifs en lien avec les besoins de l'enfant. Elles sont liées à des expérimentations souvent de motricité fine (ex: manipulation de matière, découverte de texture, découverte pré-mathématique).

La liberté dans le jeu : l'enfant auteur de son jeu, ce principe est appliqué car il était déjà un des fondements de notre projet pédagogique, à savoir que l'on propose du matériel à l'enfant et qu'il le met en jeu et s'en sert comme il le souhaite. Nous ne faisons pas d'activité avec des consignes fermées. La seule consigne étant de respecter la sécurité de chacun.

L'accompagnement des enfants par les professionnels : le professionnel propose les jeux, met l'enfant en jeu et se met en jeu avec lui. Nous sommes sensibles à la métaphore du « phare », d'Anne-Marie Fontaine, qui est un de nos axes pédagogiques. L'adulte éclaire l'enfant de sa présence et lui apporte une sécurité affective indispensable pour qu'il puisse explorer et se développer en sécurité. Par son intérêt, il aide l'enfant à se sentir confiant. Il apporte aussi la verbalisation indispensable pour mettre du sens et des mots sur ce que l'enfant vit et construit. L'adulte « phare » n'étant un adulte debout mais un adulte présent et disponible, se mettant à la hauteur de l'enfant.

Des univers ludiques, concordants et concomitants : les professionnels se posent la question de ce qu'ils vont mettre en place en essayant de varier les propositions et aménagements de l'espace afin de répondre aux besoins des enfants. Ainsi, il y a toujours un espace motricité, un espace axé sur la construction, une activité de motricité fine à table, un atelier plutôt calme dans un coin confortable et reculé, ... Les professionnels réfléchissent aux activités et ateliers puis proposent en fonction notamment des besoins observés chez les enfants.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

18

# A.Les actions pédagogiques (activités, jeux libres, partenariats, ...)

#### 1. Favoriser la découverte de soi et du monde

La motricité libre est une approche éducative qui a pour principe de laisser l'enfant se mouvoir sans l'aider ou faire à sa place. L'enfant va apprendre de lui-même à se retourner, s'asseoir, ramper, se mettre debout, marcher, grimper,... Chaque acquisition aide l'enfant à prendre confiance en lui et à développer son autonomie.

Mettre un enfant dans une posture qu'il n'a pas acquise crée une tension du corps, il doit maintenir celle-ci alors qu'il ne la maîtrise pas, il n'est alors plus disponible pour explorer. L'enfant ne saura pas s'en défaire seul, cela crée une dépendance à l'adulte. C'est le cas, par exemple, lorsque l'on assoie un enfant qui ne tient pas assis seul : l'enfant bascule, peut prendre peur et devient dépendant de l'adulte pour se rassurer et s'asseoir à nouveau.

L'espace doit être pensé pour permettre à l'enfant d'explorer, de développer, de ressentir ses sensations corporelles en respectant ses capacités. De manière plus concrète, l'idée est de disposer au sol des jouets de taille et de poids adaptés à sa force musculaire. Il pourra les manipuler et ils lui donneront envie de les attraper en se tournant sur le côté, sur le dos, sur le ventre, en rampant et en faisant du quatre pattes. Pour lui permettre de bien grandir, il faut avoir confiance en l'enfant et lui donner confiance en lui. Lui seul sait ce dont il est capable, il n'en sera que plus fort pour surmonter les difficultés de la vie.

Pour cela, l'adulte doit créer des conditions favorables:

- L'aménagement de l'espace: dans chaque section, nous avons pensé les espaces en fonction des besoins de chacun.
- Le positionnement de l'adulte: Nous sommes attentifs aux enfants. Disponibles physiquement et psychiquement. Par le regard et la posture contenante, encourageante et bienveillante de l'adulte, l'enfant peut s'autoriser à jouer sereinement et à développer des interactions variées. La confiance lui permet d'être sûr qu'en cas de besoin le professionnel sera présent pour lui. Nous mesurons nos interventions afin de laisser la possibilité aux enfants de gérer leurs difficultés face aux jeux et face aux autres.

Cette notion de jeu libre peut poser question aux familles qui peuvent avoir l'impression que leur enfant "ne fait rien" car il n'y a pas de notion de production. Notre rôle quotidien est d'échanger avec elles pour leur expliquer et leur montrer par le comportement et l'évolution de leur enfant, l'intérêt de ce type de jeu. En effet, le jeu libre amène l'enfant à expérimenter la relation au corps (motricité globale et fine), la relation à l'autre (la relation de groupe, gestion de conflit, le compromis), la relation à l'environnement (jouer à l'extérieur, à l'intérieur), l'estime de soi. Sa personnalité et ses goûts se construisent petit à petit.

#### 2. Initier aux notions de respect et de partage

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

La socialisation de l'enfant en crèche en elle-même est une initiation aux notions de partage puisque l'enfant partage de fait les lieux, les jeux et l'attention des professionnels avec le reste du groupe. La notion réelle de partage n'est pas accessible pour l'enfant en dessous de 4 ans, néanmoins par la démonstration et la verbalisation, les professionnels accompagnent l'enfant au quotidien dans la découverte de cette notion.

Par exemple, si l'enfant arrive à prêter, on va valoriser l'action par la description de la joie de l'autre enfant. S'il arrive à ressentir ce plaisir, l'enfant va associer le partage à quelque chose d'agréable aussi pour lui. Parfois l'enfant n'en est pas là et ne ressent que la frustration d'avoir perdu l'objet. L'équipe est alors présente pour l'accompagner dans la difficulté à gérer ses émotions.

Nous nous efforcerons d'y ajouter la notion de respect. Le respect passe également par l'exemplarité ; en voyant l'adulte le respecter et respecter chacun, l'enfant intègre que cette valeur est essentielle et est un comportement à reproduire. On peut aussi stimuler son côté empathique pour lui faire comprendre le ressenti de l'autre. Pour renforcer cette approche, nous travaillons sans cesse à promouvoir la bienveillance et la communication non violente.

En accompagnant l'enfant dans la bienveillance au quotidien, le professionnel aide l'enfant à intégrer qu'il est un être de valeur qui mérite qu'on le respecte, il se sent reconnu et bien dans sa peau, plus enclin à respecter les autres.

Dans tous les cas nous sommes sensibles à considérer les émotions des enfants et à les accueillir. Nous nous inspirons des pédagogies issues des neurosciences.

#### 3. Encourager la responsabilité environnementale

Nous travaillons sur la seconde vie que nous pouvons apporter à certains objets ou jouets. Nous créons des jouets à partir de matériaux recyclés. Par exemple, les professionnels fabriquent des bouteilles sensorielles avec de l'eau et des paillettes, du coton, des rubans,... La dînette est agrémentée par des « vrais » contenants vidés et propres.

#### 4. S'enrichir des différences

Nous sommes vigilants à ne pas créer de stéréotypes, notamment dans le choix des jouets. Par exemple, nous avons des personnages en fauteuil roulant, âgés, multiethniques... De la même façon les jeux d'imitation ne sont ni « roses » ni « bleus » et tous les enfants peuvent jouer avec tous les jouets sans distinction. Les déguisements ne sont pas réservés à un genre ou à un autre.

#### B. Les sorties

Notre volonté est de pouvoir proposer des balades aux enfants. Nous avons la chance d'être à proximité d'un parc verdoyant et proposant notamment des structures de jeux adaptées aux toutpetits. Ces sorties sont bénéfiques à plusieurs niveaux :

- Respirer un air de meilleure qualité : bien que la structure soit régulièrement aérée, on pourrait, à tort, penser que l'air intérieur est toujours la meilleure pourtant, certaines études montre que la pollution de l'air intérieure d'un habitat peut être 10 fois plus élevée que celle de dehors. Alors rien de

Accusé de réception du Ministèr किसी वितर्वशंखिए grand air.

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

- La vitamine D : elle est essentielle pour la qualité des tissu osseux et musculaires mais aussi dans le renforcement du système immunitaire. Le corps transforme les rayons solaires en vitamine D. Cet apport peine à être suffisamment supplée par notre alimentation. C'est pour cela que, même s'il fait froid, nous profitons au maximum du jardin en adaptant, bien sûr, la tenue des enfants au climat.
- S'évader, se défouler : dehors, on peut libérer plus facilement les tensions. On peut crier, sans l'effet de résonance d'un bâtiment. On peut plus librement courir, l'espace est vaste. La cour de La Galipette a été totalement rénovée à cet effet en 2020 permettant aux enfants d'évoluer dans un espace adapté aux expériences motrices (sol amorti, structure de jeu...).
- Se connecter à la nature : jouer avec les feuilles mortes, observer les insectes, sauter dans une flaque, écouter les oiseaux ou le bruit du vent dans les feuilles, jardiner, patouiller,...

Nous sommes situés en centre-ville, non loin des lieux culturels de la ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Nous profitons dans l'année de séances de spectacle adaptées aux très jeunes enfants à l'Espace Culturel Philippe Torreton et nous nous rendons également à la bibliothèque.

# C. Les projets de la structure

Nous travaillons sur la communication gestuelle. Nous avons eu la chance de bénéficier de temps d'intervention par une formatrice en langue des signes. La pratique se met en place progressivement car ce sont de nouvelles habitudes à prendre et à développer.

C'est un projet qui permet l'accès à la communication aux tout-petits, et qui est un réel outil d'apaisement des tensions et des frustrations liées aux incompréhensions. Chaque signe est toujours accompagné de la parole, ainsi ce projet n'entrave en rien l'accès au langage parlé.

Le potager et l'accès au jardin est important pour l'équipe de la structure. Un petite plantation d'aromates a été mise en place et se développe au fur et à mesure des saisons. Nous avons fait installer un composteur pédagogique et avons bénéficié d'animations de la Métropole Rouen Normandie pour sensibiliser adultes et enfants à son utilisation. Le centre de Loisirs, La Maison des Lutins nous accompagne dans ce projet.

# 4. Le travail d'équipe

## A.Les réunions

Les réunions sont très importantes pour l'équipe : les professionnels peuvent alors prendre du recul sur leurs pratiques et les adapter pour maintenir un niveau d'exigence professionnelle. Ces moments sont indispensables pour garder en tête nos objectifs pédagogiques et les enrichir. Nous nous rencontrons une fois par mois en dehors des horaires d'ouvertures.

# B. La constitution de l'équipe

Les agents qui travaillent en crèche auprès de jeunes enfants ont toutes des spécialités différentes. Effectivement, les décrets d'août 2000, 2007, 2010, 2021 encouragent la constitution d'une équipe pluridisciplinaire. Selon la capacité d'accueil de la structure, l'équipe se compose d'un nombre variable de professionnels qui travaillent ensemble et dont les métiers sont différents mais complémentaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

#### 1. La direction

La directrice de la crèche est éducatrice de jeunes enfants. Une continuité de direction est prévue dans le règlement de fonctionnement afin d'assurer une continuité en l'absence de la directrice. La directrice guide les équipes tant sur le plan sanitaire que pédagogique. Elle est garante de la mise en place du projet pédagogique et de la sécurité des enfants.

#### 2. Le personnel encadrant

Une éducatrice de jeunes enfants, des auxiliaires de puéricultures et des accompagnants éducatifs petite enfance sont présents auprès des enfants. L'équipe pluridisciplinaire a toute son importance. L'éducatrice de jeunes enfants dont les compétences professionnelles sont tournées vers la pédagogie doit être moteur dans la mise en place du projet pédagogique et doit accompagner ses collègues sur cette discipline. Les auxiliaires de puériculture et les accompagnants éducatifs petite enfance ont des compétences professionnelles davantage tournées vers le soin, la santé et doivent être moteur dans la proposition de fonctionnement et d'amélioration pour le bien-être des enfants.

Toute l'équipe propose et anime des temps d'éveil avec les enfants et assurent les soins quotidiens et le suivi sanitaire.

#### 3. Le personnel technique

Un agent polyvalent assure l'entretien des locaux. Ce rôle est fondamental pour assurer un environnement sanitaire permettant le bon accueil des enfants. Il est aussi missionné sur des temps de présence complémentaire auprès des enfants.

#### 4. Les intervenants

Un professionnel habilité nous accompagne pour les réunions d'analyse des pratiques professionnelles.

Un référent santé accueil inclusif nous aide dans notre prise en charge de la santé de l'enfant.

Une collègue de la bibliothèque municipale vient à la Galipette tous les 15 jours pour proposer des histoires aux enfants au cours d'un atelier dédié. Elle s'appuie sur le thème travaillé à ce moment par les professionnels et essaye de varier les supports pour en faire découvrir de nouveaux aux enfants.

Nous pouvons aussi faire appel à des professionnels en fonction de projets spécifiques développés sur la structure (éveil corporel, éveil musical, ...).

# C.L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace favorise chez l'enfant son développement physique et psychique. Il conditionne le cadre de vie dans son quotidien. Lorsque l'espace est bien pensé, il permet aux enfants d'établir des relations avec les autres enfants mais aussi avec les adultes. Ces relations seront d'autant plus positives que l'espace sera adapté. L'aménagement accompagne la construction et favorise Accusé de récautenomie de l'enfant. Il aide l'enfant à être acteur de ses découvertes, du développement de ses

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

compétences. L'aménagement de l'espace permet à l'enfant de varier ses actions et de laisser libre

cours à son imagination.

L'espace se doit d'être rassurant et stimulant, créatif, propice à la socialisation. L'aménagement sera pensé en fonction de l'âge des enfants, de leur stade de développement, de leur taille et de la portée de leur regard. Il est nécessaire de prendre en considération la place et la visibilité des adultes car ils régulent les interactions. Dans l'aménagement de l'espace, il est important de penser à la quantité de jouets et à leur qualité car ils agissent sur l'activité des enfants ainsi que sur leur répartition et leurs

conflits. Chaque section aura un aménagement de l'espace qui lui est propre.

L'espace est évolutif en fonction du groupe d'enfants et de la période de l'année. Toutefois, les espaces sont des repères pour leur construction spatio-temporelle. Ainsi, les modifications ne se font que dans la mesure où le groupe en éprouve le besoin ou lorsque l'équipe estime que des réajustements sont

nécessaires en raison de l'évolution des compétences de chaque enfant.

Nous pensons les espaces en fonction des besoins de chacun (espace moteur, espace imitation, coin cocooning, espace jouets à rouler, espace libre modulable). L'objectif est que le professionnel puisse préparer ses espaces afin que l'enfant soit autonome face à ses choix et non dépendant de la volonté de l'adulte. Il y a certains jeux à disposition continue et toujours à hauteur des enfants, d'autres sont

proposés plus ponctuellement afin de créer du renouveau.

D.L'observation: un outil essentiel en crèche

L'observation est un outil professionnel. Pour réaliser une observation, il faut prendre le temps de regarder et d'écrire en décrivant la scène. Ce n'est pas un jugement de valeur, il s'agit d'être le

plus objectif possible lors de l'écriture de l'observation, pour refléter au maximum la réalité.

L'observation sert à:

Repérer les fonctionnements puis à réfléchir de façon à faire évoluer nos pratiques pour le bien-être

des enfants accueillis.

Acquérir des informations et une connaissance de l'enfant. Ainsi, nous le comprenons mieux et

adaptons nos pratiques professionnelles à ses besoins repérés.

Suivre l'évolution de chaque enfant : forces, difficultés, intérêts, capacités, acquisitions...

Enrichir les discussions que nous avons avec chaque professionnel (en équipe, lors des réunions, avec

le médecin, le psychologue...)

Enrichir les temps de transmissions avec les parents grâce aux écrits et faciliter les différents échanges

avec les familles.

Identifier différents problèmes, auxquels il nous semble important de réfléchir.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Affichage: 17/10/2023

L'observation apporte du sens à notre travail, de la réflexion et de l'analyse en relation avec le projet pédagogique de la crèche. Notre objectif est de nous remettre régulièrement en question pour nous adapter au plus proche des besoins des enfants,

## E. Les formations

Chaque professionnel bénéficie de formations notamment choisies individuellement dans le catalogue de formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en fonction de leurs objectifs d'évolution professionnelle. Ces formations permettent de rencontrer d'autres professionnels, en dehors de la crèche, de prendre du recul sur ce que nous faisons au quotidien, et de faire évoluer nos compétences grâce à l'intervention d'experts. Ces formations permettent ensuite d'échanger avec l'équipe de la crèche sur ce que nous avons appris et ainsi transmettre de nouveaux savoirs, qui viendront tantôt conforter nos pratiques, tantôt les ajuster.

# F. Les postures professionnelles au service de la sécurité affective

#### 1. L'objet transitionnel

Au départ, la crèche est un lieu de vie méconnu, ni familial, ni familier, et donc source d'insécurité pour l'enfant. Nous sommes donc particulièrement attentifs à la place du "doudou" et de la tétine.

Lors de l'adaptation, des informations sont demandées aux parents à ce propos, nous leur expliquons la vision de la crèche et nous leur assurons de faire au mieux pour concilier les habitudes familiales et cette position pédagogique pour permettre à leur enfant de s'y retrouver. Nous insistons sur le fait que l'enfant, à la crèche, est séparé d'eux, coupé de ses repères et aura peut-être davantage besoin de ces objets afin de se rassurer sur les retrouvailles à venir.

Certains enfants n'ont pas d'objet mais des habitudes, des rituels qui les rassurent, les sécurisent (balancement, bercement, bruit, chanson...), ils nous paraissent tout aussi important à prendre en compte. Nous apprenons à connaître ces détails sur l'enfant grâce aux parents et à l'observation de s comportements de leur enfant.

Nous respectons la relation que l'enfant entretient ou pas avec ses objets qui lui appartiennent.

A la crèche, l'enfant pourra toujours trouver son ou ses "doudou(s)" et tétine(s) là où il se trouve. En fonction de son âge et de ses capacités motrices, nous nous assurerons qu'il puisse s'en saisir seul sans l'intervention de l'adulte et donc sans dépendre de lui. De cette façon, il accède à une forme d'autonomie relative à son besoin de réassurance.

Ainsi, pour l'enfant ne se déplaçant pas seul, ils seront à sa portée, sur le tapis de jeu. Pour les enfants se déplaçant, ils seront dans la pièce à leur hauteur.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Pour les temps de repos, nous nous assurons que ces objets accompagnent l'enfant.

Nous pensons que l'enfant sera suffisamment "nourri" et sécurisé par la relation qu'il choisit avec ses objets pour nous permettre de l'accompagner progressivement à faire "à côté de..." ou "sans..." tout en sachant qu'il peut y revenir dès qu'il le jugera nécessaire. Il ne sera pas dans une relation de dépendance à l'adulte mais dans une relation de confiance puisqu'il sera autonome face à ce besoin.

#### 2. La disponibilité physique et psychique des professionnels

Une définition possible de la disponibilité est : « Être disponible, être dans l'instant, être toute entière dans le présent sans que rien ne trouble la relation à l'enfant », les métiers de la petite enfance  $n^{\circ}116$ .

La disponibilité est une qualité qui est pour nous, forte et indispensable pour que l'enfant se sente existé soutenu et considéré.

Par ailleurs, le professionnel contribue par sa posture et sa volonté quotidienne à accompagner l'enfant dans la découverte du monde. C'est grâce à l'attitude (regard, parole et position) soutenante et contenante que l'enfant va prendre confiance en lui et pouvoir aller explorer le monde qui l'entoure. Par le regard et la posture bienveillante de l'adulte, l'enfant peut s'autoriser à jouer sereinement et à développer des interactions variées.

#### 3. La verbalisation

La verbalisation est l'une des bases de notre travail auprès des jeunes enfants. Elle consiste à mettre en mot les émotions de l'enfant.

« Parler vrai » aux enfants, même et surtout, aux tout-petits permet d'appréhender et donc de surmonter les événements quotidiens. Tout ce qui est parlé est rendu clair pour l'enfant. La parole prévient, accompagne et soigne les éventuels petits et grands traumatismes de l'enfance.

La verbalisation est essentielle dans tous les cas où l'enfant est traversé par des émotions fortes. La frustration, les conflits, la séparation... toutes ces situations engendrent des émotions si intenses que son cerveau, encore immature, ne sait pas encore gérer. La verbalisation de ces émotions va permettre au professionnel d'accompagner l'enfant dans cette tempête qui le traverse. Elle aide non seulement l'enfant à comprendre ses émotions mais également à se sentir compris et entendu.

Au-delà des émotions, une verbalisation plus explicative est également essentielle dans l'accompagnement de l'enfant pour l'aider à se repérer dans sa journée et à anticiper ce qui va lui arriver. Par exemple, prévenir un bébé que l'on va le prendre dans les bras, accompagner les gestes d'un change, signaler à l'enfant qu'il va bientôt manger, que la professionnelle se lève, que l'autre revient, que c'est elle qui va l'accompagner au lit ou au repas. Grace à la verbalisation l'enfant est un sujet respecté et entendu par l'adulte.

Accusé de réception - Ministère de l'interieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023 25

Le bébé vit dans l'instantanéité jusqu'à environ 3 ans, ce n'est qu'à partir de cet âge qu'il va commencer à élaborer des repères, la réelle notion du temps n'arrivera pas avant ses 6 ans.

C'est pourquoi il est essentiel dans notre quotidien de travailler sur la notion de routine journalière afin de mettre des repères dans la journée de l'enfant. C'est seulement à travers ces repères posés au long de la journée que l'enfant va pouvoir construire cette notion de temporalité jour après jour.

Par exemple, chez les moyens-grands un temps de rangement et le lavage des mains précèdent toujours le repas du midi, le déshabillage précède le coucher, ces rituels immuables permettent à l'enfant de pouvoir anticiper ce qu'il va se passer ensuite.

#### 5. Le portage avec outils

Nous sommes partis du constat qu'il est parfois compliqué pour les professionnels de répondre au besoin de réassurance des enfants accueillis, notamment des bébés.

Après plusieurs discussions en équipe sur l'utilité du portage physiologique en crèche, l'utilisation de cet outil nous a semblé une évidence.

- Quels intérêts pour les enfants accueillis ?
- ° La contenance par le tissu (écharpe, porte bébé ergonomique)
- ° La proximité rassurante du professionnel
- ° L'enfant participe à l'activité du professionnel et de la crèche
- ° Cela stimule le sens de l'équilibre et les capacités musculaires des enfants
- ° En étant porté l'enfant participe à toutes les conversations du professionnel, cela stimule donc son langage.
- ° L'enfant créé du lien avec le professionnel, lien qui lui permet d'asseoir sa sécurité affective et de pouvoir par la suite évoluer en autonomie au sein de la crèche.
- ° Un enfant en pleine découverte de la motricité peut avoir du mal à prendre le temps de se reposer, le portage peut apporter un moment contenant et reposant pour ces enfants-là aussi.
- ° Les enfants qui ont besoin de mouvement et de contact pour s'endormir à leur début à la crèche peuvent commencer par s'endormir portés pour être posé par la suite et assurer une transition en douceur vers l'endormissement dans leur lit.
  - Quels intérêts pour les professionnels ?
- ° Le portage physiologique, bien réalisé, ne fait pas mal au dos.
- ° La disponibilité pour l'enfant porté ainsi que les mains libres pour faire autre chose (chanson, lecture, réchauffer les repas ...)
- ° Ambiance de travail : si on répond mieux aux besoins des petits, ils seront forcément plus calmes et il y aura moins de pleurs dans les salles de vie et les chambres.
- ° Un outil de travail supplémentaire à la disposition des professionnels pour répondre aux besoins des enfants accueillis.
  - Quels intérêts pour les parents ?
- ° Savoir que la structure questionne et améliore ses pratiques, évolue et réfléchit pour prendre en Accusé de récompte আধানালৈ বিভাগে besoins de leur enfant.

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Réception par le préfet : 17/10/2023 Affichage : 17/10/2023

Accusé certifié exécutoire

- ° Savoir que son enfant est accueilli et que l'équipe répond aux besoins de contact même si beaucoup d'autres enfants sont présents.
- ° Pour les parents qui portent : la continuité entre la vie à la maison et l'accueil à la crèche.
  - Quels intérêts pour la crèche ?
- ° Evolution des pratiques professionnelles au plus près des besoins des enfants accueillis.
- ° Engager une réflexion sur les pratiques existantes et en élaborer de nouvelles.
- ° Donner de nouveaux outils et de nouvelles compétences à l'équipe.
- ° Engager une réflexion autour de la sécurité affective.
  - Et la distance professionnelle dans tout ça ?

Porter un enfant à la crèche ce n'est pas porter son enfant ou un enfant de sa famille, tout comme on porte à bras de façon professionnelle, on le fait avec un moyen de portage.

L'écharpe ou le porte bébé est un outil parmi tant d'autre pour travailler avec le jeune enfant. Les dispositifs de portage remplacent les bras, ni plus ni moins.

Le portage est utilisé pour répondre avant tout au besoin de l'enfant, non à l'envie du professionnel de porter ou de câliner tout comme c'est déjà le cas du portage à bras

# 5. La place des familles

Les parents confient à l'équipe leur enfant sur un temps plus ou moins long de la journée. Ils doivent être assurés qu'en leur absence, leur enfant s'épanouisse dans une ambiance sécure (sécurité affective et physique). Pour développer leur **confiance** vis-à-vis de la structure, différents moments leur sont consacrés et divers supports de communication sont mis à leur disposition.

Plusieurs possibilités leurs sont offertes, leurs permettant de s'investir dans la vie de l'établissement en fonction de leurs disponibilités, leurs souhaits ou envies. Il est important que les parents aient **plaisir** à participer à la vie de la structure.

# A.Les temps consacrés aux familles.

#### 1. Atelier Parents/enfants

Des temps parents/enfants sont organisés dans l'année (Rencontre autour d'un livre, animations diverses,...) et plus particulièrement lors de la Semaine petite enfance. Pendant cette semaine, les professionnels proposent des temps d'activité ouverts à l'ensemble des familles mais aussi, aux familles et assistantes maternelles ne fréquentant pas le multi-accueil. Ces temps leur permettent de partager un moment privilégié autour d'une activité accompagnée.

#### 2. Moment privilégié avec les familles

Les parents sont invités à partager des temps festifs dans l'année.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Autour des fêtes de fin d'année, la crèche invite parents, enfants et professionnels à se retrouver afin de profiter d'une fin de journée partagée.

Au cours de la semaine de la petite enfance, l'équipe invite également les familles à venir profiter des activités et spectacles proposés.

Une sortie de fin d'année scolaire est organisée afin de partager une journée particulière avec les « grands » quittant la structure pour l'école et les parents sont sollicités pour y participer.

Des sorties culturelles sont organisées en lien avec l'espace culturel Philippe TORRETON où les parents sont également conviés.

#### 3. Rencontre individuelle

Les parents sont reçus individuellement par la directrice lors du rendez-vous d'admission mais peuvent également à tout moment la solliciter pour la rencontrer afin de faire le point sur l'accueil ou le développement de l'enfant éventuellement avec un membre de l'équipe. L'équipe peut également solliciter la direction afin d'organiser une rencontre si elle en ressent le besoin.

# B.Les supports de communication à destination des familles

- Des transmissions orales basées sur un classeur d'équipe.
- Une communication par mail aisée avec la direction.
- Le trombinoscope de l'équipe se trouve dans l'entrée.
- Un tableau d'affichage se situe dans l'entrée, on y trouve toutes les informations sur la vie de la crèche, les fermetures de l'établissement, la santé,...
- Des affichages photos réguliers.
- Le portail citoyen pour régler les factures.

# 6. Le déroulement de la journée de l'enfant

Les enfants passent parfois de nombreuses heures à la crèche puisque pour la plupart d'entre eux leur temps de présence correspond au temps de travail des parents auquel s'ajoute le temps de trajet. Même si la notion du temps n'est pas encore acquise pour tous les enfants, nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour que cette journée se passe le mieux possible et que les enfants prennent **plaisir** à découvrir et à expérimenter tout en développant leur autonomie.

**7h30-10h**: Les familles peuvent arriver à la crèche à partir de 7h30. Les enfants doivent être habillés et avoir pris leur premier repas. Un temps de transmissions permet le « passage » de la maison à la crèche. Les enfants sont en jeu libre accompagnés.

**10h-11h:** Diverses activités et jeux sont proposés. Chez les bébés, l'adaptation est de mise, la journée est beaucoup plus rythmée par les soins, les siestes, les repas entre lesquels des temps d'éveil sont

Accusé de récéption - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

**11h-12h30** C'est le temps du repas.

**Sieste** : Les enfants qui en ont besoin sont couchés après le repas. Pour ceux qui ont dormi dans la matinée des temps d'éveil sont proposés. Une surveillance de sieste est mise en place toutes les quinze minutes. Les babyphones complètent cette surveillance.

14h: Les enfants en accueil occasionnel l'après-midi sont accueillis. Ils sont couchés si besoin.

15h30-16h Le goûter est proposé aux enfants qui sont réveillés et levés.

Dès 16H : Jeux libres accompagnés et départs progressifs

Les enfants peuvent arriver et repartir à n'importe quelle heure en fonction de leur contrat d'accueil excepté entre 12h30 et 14h sauf situation exceptionnelle mentionné au règlement de fonctionnement de la structure. En effet, c'est l'heure où les professionnels prennent leurs pauses méridiennes et où leur nombre est donc ajusté. L'équipe dédie son temps totalement aux enfants présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur